

Un Département éco-mobile !

Vélo, intermodalité, covoiturage... autant de modes de transport qui font du Département du Pas-de-Calais un territoire mobile, et même plus : éco-mobile !

Le Conseil général facilite l'usage du vélo et organise de meilleures conditions de stationnement pour le covoiturage, pour réduire vos dépenses de transport et agir concrètement en faveur de l'environnement.

250 km de véloroutes, dont 82 km en voies vertes,
2182 km de boucles cyclotouristiques :
venez pédaler en Pas-de-Calais !



Légende du tracé

Autour des routes départementales

Sur pistes cyclables, le long de la RD 940 au sud de Wimereux ou en partage d'usage sur les RD 249 et 243, le réseau des routes départementales sera mobilisé pour la Véloroute du Littoral.

Traversée d'espaces protégés (site classé, Natura 2000, espaces remarquables)

Chacun de ces espaces fait l'objet d'un traitement spécifique et adapté en fonction de sa sensibilité.

Partage de voies communales à faible trafic

L'utilisateur partage l'espace avec les autres usagers de la voie, il est guidé par un simple marquage au sol et des indications d'itinéraire.

Partage de chemins à vocation agricole

Élément fort et audacieux du projet, l'itinéraire emprunte des sentiers de dessertes agricoles, partagés aux différents usages de la randonnée, avec une bande centrale et des accotements enherbés.

Traversée de village

L'utilisateur peut, soit partager l'espace public avec les autres usagers, soit bénéficier d'aménagements en site propre lorsqu'ils existent. Il est guidé par un simple marquage au sol et des indications d'itinéraire.